



Unité d'accueil pour écoliers
Réseau Asse et Boiron

Dans certains cas les médicaments sont nécessaires et il n'est pas rare qu'une structure d'accueil reçoive des enfants sous traitement. L'UAPE a alors la responsabilité de conserver et d'administrer correctement ces médicaments. Aucun médicament ne pourra être administré à un enfant présent dans un lieu d'accueil sans autorisation signée des parents.

C'est pourquoi nous vous demandons de remplir la fiche ci-dessous, chaque fois que l'équipe éducative de l'UAPE devra administrer un médicament à votre enfant. Merci de lui donner l'autorisation et le médicament.

AUTORISATION POUR LES MEDICAMENTS

Je, soussigné papa ou maman de.....

autorise l'équipe éducative à donner le médicament mentionné ci-dessous :

(Veuillez inscrire le nom et prénom de votre enfant sur l'emballage d'origine du médicament.)

Nom du médicament

Posologie (inclure une mesurette SVP)

Heure de la prise du médicament

Avant ou après le repas

Où conserver le médicament (frigo ou air libre)

Durée du traitement

Veillez SVP avertir (par sms) l'équipe éducative de la structure d'accueil que votre enfant a un médicament à prendre ainsi que lui remettre cette feuille accompagnée du médicament.

Aucun médicament ne sera donné sans ce document (voir règlement).

Date Signature